

Concurrence : "Le serious game est un outil utile pour former les équipes", selon A. Pavec

22/05/2017



Une manière originale de sensibiliser les équipes à la préparation d'une enquête de concurrence a été mise en place par Gemalto : le "serious game". Explications d'Arnaud Pavec, General Counsel EMEA de Gemalto et membre du Cercle Montesquieu.

Après le *e-learning*, voici venu le temps du *serious game*.

Comment a émergé l'idée d'organiser un *serious game* pour préparer les équipes à une

enquête Antitrust ?

C'est à la suite d'un partage d'expériences entre directeurs juridiques organisé par le Cercle Montesquieu que Jean-Pierre Charlet, directeur juridique groupe et secrétaire du conseil d'administration de Gemalto, s'est intéressé aux *serious games* pour former les équipes sur les problématiques de concurrence. Gemalto utilisait déjà un *e-learning* Antitrust plus classique, avec questionnaire assorti de diplôme, et nous avons souhaité profiter du côté vivant et interactif des *serious games* pour améliorer la sensibilisation des employés.

Comment se déroule le *serious game* ?

Le *serious game* se compose de plusieurs scénettes qui intègrent des mises en situation ayant à chaque fois un objectif pédagogique différent. A titre d'exemples : discussions entre commerciaux dans le cadre d'un salon professionnel (rappel des règles en matière d'entente) ou enquêtes de concurrence dans les locaux d'une filiale du groupe (préparer les équipes à ce type de situation). Chaque scénette comporte entre six et dix mises en situation avec à la clé une question sous forme de choix multiples à laquelle l'employé doit répondre correctement pour continuer à progresser.

Quels enseignements en tirez-vous ?

Le *serious game* est un outil utile pour former les équipes sur les problématiques de concurrence. A l'instar de tout *e-learning*, certaines spécificités culturelles et linguistiques sont à prendre en considération lors de son déploiement. Pour notre *serious game* Antitrust, plusieurs langues ainsi qu'un sous-titrage en anglais étaient disponibles. Idéalement le *serious game* sera complété par des formations en droit de la concurrence dispensées sur le terrain par les équipes juridiques afin de valider l'acquisition des enseignements et répondre aux questions que ne manquera pas de poser l'assistance.

✍️ Laure Toury

Source URL:

<http://www.actuel-direction-juridique.fr/content/le-serious-game-est-un-outil-utile-pour-former-les-equipes-sur-les-problematiques-de>